



HAL
open science

Master Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Information et communication. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3. hceres-02040932

HAL Id: hceres-02040932

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040932v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Information-Communication

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilités : /

Adossé au département Infocom de l'Université Jean Moulin Lyon 3, le master *Information-Communication* vise à former des cadres généralistes en communication des organisations, mise en place et gestion de projets documentaires et écritures transmédias. Il se décline en trois spécialités correspondant à ces trois objectifs : *Information et documentation*, *Communication des organisations* et *Scénarisation de contenus audiovisuels multisupports*. Tous les enseignements sont dispensés sur le campus Manufacture des Tabacs.

L'équipe pédagogique a choisi de professionnaliser les étudiants, à plus de 70 % des étudiantes, dès le M1 et de ne pas proposer de tronc commun aux trois spécialités – qui deviennent de facto des masters indépendants – excepté pour les enseignements de langue et d'informatique, dispensés sur les deux ans.

Tous les étudiants de la mention doivent effectuer deux stages obligatoires, le premier à l'issue du M1, le second au quatrième semestre de M2. Quelle que soit leur spécialité, tous ont aussi le choix, en M2, entre « parcours professionnel » et « parcours recherche ». En réalité, ce second parcours est limité, pour les très rares étudiants qui le choisissent, à un programme à la carte, notamment la possibilité de suivre des cours à l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (Enssib), et le remplacement du stage obligatoire en entreprise par un stage au sein de l'équipe d'accueil ELICO (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication). Ce laboratoire d'appui du master, spécialisé en Sciences de l'Information et de la Communication, rassemble la plupart des enseignants-chercheurs de la formation.

Avis du comité d'experts

Les enseignements dispensés dans le master *Information-Communication*, sont globalement en cohérence avec les objectifs assignés et classiquement partagés entre cours magistraux et travaux dirigés, ou travaux pratiques dans la spécialité *Scénarisation de contenus audiovisuels multisupports*.

Au niveau local, la mention *Information-Communication*, créée en 2003-2004 et réorientée en 2009, s'inscrit principalement dans la continuité des deux licences du département Infocom de l'Université Lyon 3 : *Information et communication* et *Information et documentation*. Elle accueille également des étudiants ayant suivi les deux « mineures » en communication proposées en licence de *Lettres sciences humaines et sociales*. Au sein de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) de Lyon-Saint-Étienne coexistent cinq masters proches : deux en *Communication des organisations*, deux autres en *Sciences de l'information*, un dernier en *Information et communication* à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Les enseignants-chercheurs de ces cinq formations sont eux aussi, en majorité, membres d'ELICO, unité de recherche inter-établissement.

Dans le dossier d'évaluation transmis, l'équipe enseignante explique que sa spécialité *Information et documentation*, qui vise en priorité le monde de l'entreprise, se démarque clairement de la mention de l'Enssib *Sciences de l'information et des bibliothèques*, orientée, elle, vers le secteur public, les métiers de l'enseignement et de la culture. Pourtant, les stages proposés aux étudiants de la spécialité *Information-Documentation* sont majoritairement réalisés en milieu scolaire et les diplômés trouvent des emplois dans l'Éducation Nationale et les grands établissements de recherche. Seule la spécialité *Scénarisation des contenus audiovisuels multisupports* a mutualisé des cours, en M2, avec deux autres masters de l'Université Lyon 3, *Droit du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia* et *Esthétiques et cultures visuelles*.

Le master est dirigé par un professeur statutaire et chacune de ses trois spécialités est pilotée par un enseignant-chercheur en poste au département Infocom. Le nombre d'enseignants statutaires diffère d'une spécialité à l'autre sans que ces variations soient proportionnelles aux effectifs. L'équipe enseignante statutaire est deux fois plus nombreuse en *Information et documentation* qu'en *Communication des organisations*, filière qui a pourtant le plus d'inscrits. Il existe aussi de légères disparités de volume horaire selon les spécialités. Par ailleurs, aucun professeur ou maître de conférences habilité à diriger des recherches n'enseigne en M2 de *Communication des organisations*, ce qui ne semble pas conforme à la législation. Dans ce master, la place des professionnels est importante et certains interviennent plus de 100 heures annuellement. On regrettera que la spécialisation et le lieu où ils exercent leur activité ne soient pas mentionnées dans le dossier.

Malgré des effectifs assez faibles, et volatiles puisqu'il existe un net décalage entre les inscriptions et les présences effectives à la rentrée, la mention semble attractive puisque, en 2013-2014, 65 % des étudiants inscrits en M1 n'avaient pas effectué leur licence à l'Université Lyon 3 et 5 % venaient de l'étranger. Le taux de recrutement régional a baissé de plus de 10 % depuis la précédente évaluation de l'AERES. La spécialité *Scénarisation* qui a perdu 40 % de ses effectifs, semble avoir été impactée par son récent changement d'intitulé.

Le master 2 est sélectif. Pour y être admis, l'étudiant doit avoir obtenu son M1 avec une moyenne supérieure à 12 pour le parcours professionnel et 14 pour le parcours recherche. On peut s'étonner de cette inégalité de traitement, qui dévalorise, de fait, le « parcours » largement dominant. Compte tenu de cette sélection, 65 % en moyenne des diplômés du master 1 sont acceptés en M2. Il serait important de savoir ce que deviennent les étudiants non admis, qui se sont professionnalisés dès le M1, limitant ainsi leurs possibilités de réorientation. Les abandons en M2 semblent importants puisque, en 2012-2013, dans la spécialité *Information et documentation*, six étudiants seulement sur 16 ont été diplômés, soit 40 % environ de la promotion.

Il existe, de manière plus ou moins prononcée selon les spécialités, un décalage entre les types d'emploi visés et la réalité du terrain. Près d'un tiers des emplois occupés par les anciens étudiants n'est pas en adéquation avec la formation suivie et le nombre de diplômés devenus auto-entrepreneurs est très élevé.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les très rares étudiants inscrits dans un « parcours recherche » semblent bien intégrés dans l'équipe d'accueil ELICO (4147) et l'école doctorale <i>Éducation-Psychologie-Information et Communication</i>, toutes deux des structures inter-établissements. Ils sont invités à participer aux différentes manifestations scientifiques et à présenter leurs travaux en cours. Dix étudiants étaient inscrits dans ce « parcours recherche » en 2009-2010 ; aucun ne semble l'être depuis les trois dernières années.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le master est professionnalisé dès le M1. Les cours sont dispensés à la fois par des universitaires et des professionnels. L'accent est mis sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sur des stages d'immersion professionnelle et sur la réalisation en M2 d'un objet médiatique.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants effectuent chaque année un stage obligatoire de longue durée, trois mois en M1, six mois en M2. Les deux stages donnent lieu à la rédaction d'un mémoire problématisé et soutenu devant un jury mixte. La recherche et le suivi des stages sont facilités par l'existence d'un service « Emploi stage » à l'Université Lyon 3.</p> <p>La place des projets tuteurés n'est pas explicitée dans le dossier.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les échanges internationaux, qui se font principalement dans le cadre du programme Erasmus avec des pays anglophones et hispanophones, restent modestes, avec 28 étudiants accueillis durant les quatre dernières années. L'équilibre entre les étudiants entrants et les étudiants sortants est bon.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le master 1 <i>Information-Communication</i> est ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence en information et communication ou ayant suivi une « mineure » en communication, le principal vivier étant composé par les diplômés des L3 <i>Information-Communication</i> et <i>Information-Documentation</i>.</p> <p>Classiquement, le master 2 est sélectif et présuppose d'avoir obtenu une moyenne générale de 12 en M1, de 14 pour le « parcours recherche ». Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas signalés. Le dossier ne permet pas de comprendre comment se réorientent les étudiants qui n'ont pas été acceptés en M2 et le devenir des étudiants de M2 qui n'ont pas validé leur année.</p> <p>En septembre 2013 a été créé un « Bureau des étudiants » chargé de promouvoir la mention, de favoriser l'intégration des nouveaux étudiants et de nouer des relations avec les anciens, devenus des professionnels des Sciences de l'Information et de la Communication.</p> <p>Le taux d'étudiants boursiers sur critères sociaux est important, entre 42 et 50 % selon les années.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est dispensé en présentiel mais des aménagements de cours et des dispenses d'assiduité sont possibles pour les étudiants inscrits dans le cadre de la formation continue, de la VAE ou de la VAP. Compte tenu des objectifs professionnels visés, l'édition électronique, l'écriture multimédia, l'archivage électronique... une place importante est accordée à l'anglais de spécialité et au numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les cours magistraux sont évalués par des partiels et les travaux dirigés sous la forme du contrôle continu. Le master 2 se clôt sur la rédaction d'un mémoire conséquent, de 80 pages, soutenu en présence de deux enseignants et du maître de stage. Les modalités d'évaluation des étudiants salariés dispensés d'assiduité ne sont pas précisées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation dispose d'un supplément au diplôme dans chacune des trois spécialités. Cette annexe précise les unités d'enseignements suivies mais la description des compétences acquises est peu détaillée et il n'est pas fait état du portefeuille de compétences qui serait constitué par les étudiants dans le cadre de leur cursus.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'enquête de 2012 sur le devenir professionnel des étudiants, interrogés deux ans après l'obtention de leur M2, révèle que, à l'issue du master <i>Information-Communication</i>, 10 % environ des étudiants ont poursuivi leurs études sans que l'on sache s'ils se sont inscrits en thèse ou se sont engagés dans un second M2. Une moitié de la promotion a obtenu rapidement un poste, le plus souvent en CDI, avec un salaire moyen de 1400 euros mensuels.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un comité de perfectionnement a été créé récemment, en décembre 2013, et s'est réuni deux fois depuis lors, sans établissement de comptes rendus. Il est composé uniquement d'enseignants-chercheurs et de professionnels mais il est prévu de l'ouvrir, prochainement, à des représentants étudiants. Ces derniers évaluent les enseignements lors de réunions-bilans.</p> <p>L'autoévaluation de la formation ne peut être étudiée puisque le document présenté dans le dossier concerne la licence et non pas le master</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Les deux stages obligatoires, en M1 et en M2, et, pour la spécialité *Scénarisations de contenus audiovisuels multisupports*, l'intégration à un cluster régional donnant un accès privilégié à des stages et des emplois dans l'audiovisuel et le multimédia.
- L'attention portée au numérique et à l'anglais de spécialité en vue de préparer les futurs diplômés aux exigences du monde professionnel.
- En 2012, la spécialité *Scénarisation de contenus audiovisuels multisupports* a su se restructurer en ce sens pour former des professionnels de la scénarisation et de la production multimédias en phase avec le marché du travail, les trois quarts des diplômés trouvant un emploi dès la fin de leur stage.

Points faibles :

- L'absence de tronc commun en M1, qui transforme de fait les trois spécialités en formations autonomes.
- Des flux encore plus restreints que lors de la précédente évaluation.
- Dans aucune des trois spécialités il ne semble y avoir d'étudiants inscrits en « parcours recherche » depuis les quatre dernières années.
- Le déséquilibre en enseignants-chercheurs statutaires d'une spécialité à l'autre et, en M2, l'absence de professeur ou de maître de conférences habilité à diriger des recherches en *Communication des organisations*.
- En M1, l'absence de mutualisation d'enseignements au sein du master *Information-Documentation* comme avec d'autres masters de la COMUE, ne favorise pas la réorientation des étudiants entre le M1 et le M2.
- La faiblesse de l'ouverture internationale dans la spécialité *Scénarisations de contenus audiovisuels multisupports*.

Conclusions :

- Ce master, dans lequel le « parcours recherche » ne semble plus attirer les étudiants dans aucune de ses spécialités devrait s'afficher clairement comme « professionnel » et non comme « indifférencié ».

- La spécialité *Scénarisation*, qui a connu une baisse de ses effectifs en changeant d'intitulé devrait trouver un titre plus attractif pour la caractériser, par exemple « Écritures multimédias ». La spécialité *Information-Documentation* gagnerait sans doute aussi à changer de titre car celui-ci est trop généraliste.

- Les objectifs visés par la spécialité *Information-Documentation*, à savoir la documentation en entreprise, devraient être clairement réaffirmés, de manière à mieux se différencier du master *Sciences de l'information et des bibliothèques* de l'Ensib. Par exemple, si l'équipe enseignante forme des documentalistes en entreprise, alors les stages proposés aux étudiants doivent être effectués principalement en entreprise et non en milieu scolaire.

Éléments spécifiques des spécialités

Scénarisation de contenus audiovisuels

Place de la recherche	<p>La spécialité n'offre pas réellement de « parcours recherche ». Les étudiants qui envisagent de s'inscrire en doctorat doivent simplement inclure « une partie de développement théorique » dans leur mémoire professionnel. Ils sont accueillis au sein de l'unité de recherche ELICO où l'équipe les aide à concevoir et cadrer un sujet de recherche puis rédiger leur mémoire.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les objectifs professionnalisants de la spécialité sont clairement annoncés, dès le M1. La première année initie les étudiants au langage multimédiatique, à l'écriture et au développement de contenus visuels multisupports tels les web-documentaires ou les fictions interactives. L'année de M2 permet aux étudiants de comprendre les contraintes économiques, financières et juridiques liées à la réalisation d'objets vidéo diffusés sur internet, de déterminer les nouvelles attentes, pratiques et compétences des publics. On s'étonne seulement, compte tenu des débouchés visés, de l'absence d'enseignement sur les télévisions numériques européennes.</p> <p>La spécialité <i>Scénarisation de contenus audiovisuels multisupports</i> accepte les étudiants inscrits dans la cadre de la validation des acquis de l'expérience professionnelle.</p>
Place des projets et stages	<p>Les étudiants effectuent chaque année un stage obligatoire de longue durée, trois mois à la fin du second semestre de M1, cinq mois ou plus au semestre 4 du M2. Les deux stages donnent lieu à la rédaction d'un mémoire problématisé soutenu devant un jury mixte.</p> <p>La recherche et le suivi des stages sont facilités par l'existence d'un service « Emploi stage » à l'Université Lyon 3 et, surtout, par l'intégration au cluster régional IMAGINOVE, pôle de compétitivité de la filière des contenus et usages numériques en Rhône-Alpes, qui donne un accès privilégié aux stages et emploi dans le champ de l'audiovisuel et du multimédia.</p> <p>La place des projets est matérialisée dans les tableaux des unités d'enseignement.</p>
Place de l'international	<p>Les relations internationales ne sont pas encouragées et les étudiants de cette spécialité ne semblent pas demandeurs de mobilité. En raison du nombre restreint d'équipements audiovisuels et informatiques les étudiants étrangers venus passer un semestre dans la formation ne sont pas autorisés à suivre les TD et TP de la spécialité <i>Scénarisation de contenus audiovisuels multisupports</i>.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les étudiants qui souhaitent s'inscrire dans cette spécialité doivent non seulement être titulaires d'une licence d'information-communication ou d'études audiovisuelles mais avoir une connaissance élémentaire des techniques de scénarisation classiques. Les professionnels de la communication bénéficiant d'une VAP ou d'une VAE peuvent être recrutés directement en master 2 sur projet et lettre de motivation. Les promotions de M2 semblent constituées presque exclusivement d'étudiants déjà inscrits dans la spécialité en M1.</p> <p>Deux cours magistraux sont mutualisés avec des masters de l'Université Lyon 3, l'un avec le master 2 <i>Droit du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia</i>, l'autre avec le master <i>Esthétique et cultures visuelles</i>. Mais en raison de la taille des salles de travaux dirigés et des contraintes liées à l'utilisation des matériels</p>

	<p>audiovisuels, les TD sont exclus de la mutualisation.</p> <p>La spécialité a été impactée par son récent changement d'intitulé et par son nouveau positionnement, plus professionnel et pointu qu'auparavant. Les effectifs, qui ont chuté d'environ 40 % par rapport à 2010, se sont stabilisés à une quinzaine d'étudiants en M1 comme en M2.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas signalés.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est dispensé en présentiel, essentiellement par des professionnels (un seul enseignant statutaire en M1), mais des aménagements de cours et des dispenses d'assiduité sont possibles pour les étudiants inscrits dans le cadre de la formation continue, de la VAE ou de la VAP.</p> <p>Compte tenu des critiques qui avaient été formulées lors de la précédente évaluation de l'AERES, l'équipe pédagogique a développé considérablement la dimension multimédiatique de la formation. Ce nouveau positionnement l'a amenée à rebaptiser l'ancienne spécialité <i>Production Audiovisuelle et Multimédia, Scénarisation de contenus audiovisuels multisupports</i>.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation est classique. Les cours magistraux sont évalués par des partiels et les travaux dirigés sous la forme du contrôle continu.</p> <p>Le master 2 se clôt sur la rédaction d'un mémoire conséquent, de 80 pages, soutenu en présence de deux enseignants et du maître de stage. Aucune dispense d'assiduité n'est accordée, les TD étant dédiés à l'apprentissage d'outils de techniques à l'aide d'équipement informatique, audio et vidéo.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La spécialité dispose d'un supplément au diplôme qui détaille les unités d'enseignements suivies et décrit les compétences acquises.</p> <p>Les étudiants ne semblent pas constituer dans le cadre de leur formation de portefeuille des compétences.</p>
Suivi des diplômés	<p>La réorientation récente de la spécialité a empêché des retours statistiques complets. Toutefois, une enquête menée par l'équipe pédagogique sur le groupe d'étudiants diplômés en 2012-2013 révèle une insertion professionnelle correcte. Les 12 étudiants de M2 ont obtenu leur diplôme, 4 d'entre eux ont été embauchés en CDI à l'issue de leur stage et quatre en CDD, un 9^{ème} s'est octroyé une année sabbatique à l'étranger, les deux derniers sont en recherche d'emploi.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un comité de perfectionnement a été mis en place en décembre 2013 au niveau du département Information-Communication. Deux réunions se sont déjà tenues mais les comptes rendus ne sont pas joints au dossier.</p> <p>La partie Bilan et autoévaluation de la formation ne peut être étudié puisque le document présenté dans le dossier concerne la licence et non pas le master.</p>

Communication des organisations

Place de la recherche	<p>Il n'existe pas de véritable « parcours recherche ». La spécialité propose simplement un cours de préparation à la recherche en sciences de l'Information et de la Communication dont le contenu n'est pas détaillé. Les étudiants qui optent pour cette filière sont accueillis au sein de l'unité de recherche ELICO où l'équipe les aide à concevoir et cadastrer un sujet de recherche puis rédiger leur mémoire. En réalité, depuis 2010-2011, il ne semble plus y avoir d'étudiants inscrits dans ce parcours.</p>
-----------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité est professionnalisée dès le M1. Les cours sont dispensés à la fois par des universitaires et par des professionnels et les étudiants effectuent chaque année une immersion en entreprise par le biais d'un stage. L'objectif affiché est de permettre aux étudiants d'intégrer des postes dans les services de communication des entreprises du secteur privé, des collectivités territoriales et/ou locales, des agences de communication. Il existe cependant un décalage entre ces types d'emploi visés et la réalité du terrain, révélée par l'enquête de 2009. On y découvre en effet qu'à cette date, près d'un tiers des emplois occupés par les titulaires de la spécialité <i>Communication des organisations</i> ne correspondait pas à la formation suivie.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants effectuent un stage obligatoire en entreprise, de trois mois en M1 et de cinq mois en M2. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury mixte.</p> <p>La recherche et le suivi des stages sont facilités par l'existence d'un service « Emploi stage » à l'Université Lyon 3 et d'une administratrice générale chargée des stages au niveau de la faculté des Lettres et des Civilisations.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les échanges internationaux, qui se font principalement dans le cadre du programme Erasmus avec des pays anglophones restent modestes, avec une moyenne, durant le précédent contrat, de 6 étudiants ayant bénéficié d'une mobilité en M1 et 10 en M2.</p> <p>Les cours de la spécialité sont ouverts aux étudiants Erasmus. Les dossiers des candidats étrangers sont examinés par la Commission de recrutement suivant la procédure Campus-France.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le master 1 est ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence en information et communication ou ayant suivi une « mineure » communication. Toutefois, l'étudiant n'entre pas de plein droit dans la spécialité <i>Communication des organisations</i> : la moyenne générale aux diplômes déjà acquis, baccalauréat et licence, est prise en compte, ce qui ne semble pas en conformité avec la législation.</p> <p>Le master 2 est sélectif. Il est ouvert, sur dossier, aux titulaires d'un master 1 mention <i>Information et communication, Gestion</i> ou <i>Économie</i>. Le nombre de candidatures déposées en M1 est très important depuis 2010. En revanche, il existe un fort taux de volatilité, un décalage très net entre les inscriptions retenues par le jury de sélection et les candidatures effectives lors de la rentrée. En Master 2, les effectifs ont légèrement baissé, passant de 47 en 2010 à 30-31 les années suivantes. Au total, sur les deux ans, la spécialité accueille une soixantaine d'étudiants.</p> <p>L'enquête de 2012 révèle que, dans cette spécialité, 80 % de la promotion est féminine. 10 % des étudiants sont issus d'un bac technologique. La formation initiale est largement dominante. Seuls un étudiant ou deux sont, chaque année, inscrits en formation continue. L'âge moyen d'obtention du master est de 23 ans.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est dispensé en présentiel. Sont particulièrement privilégiées les approches marketing et managériales, les techniques de communication écrite, les outils numériques, l'anglais professionnel. Les étudiants de la spécialité sont formés à de nombreux logiciels, outils de traitement d'enquêtes et de gestion de projet.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les cours magistraux sont évalués par des partiels et les travaux dirigés sous la forme du contrôle continu. Le master 2 se clôt sur la rédaction d'un mémoire conséquent, de 80 pages, soutenu en présence de deux enseignants et du maître de stage. Les modalités d'évaluation des étudiants salariés dispensés d'assiduité ne sont pas précisées.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité dispose d'un supplément au diplôme qui détaille les unités d'enseignements suivies et décrit brièvement les compétences acquises.
Suivi des diplômés	L'enquête de 2012 révèle que 10 % environ des diplômés sont en recherche d'emploi deux ans après la fin de leur master. Parmi les actifs, la moitié occupe un poste de cadre et 12 un poste de professions intermédiaires. Le salaire moyen est de 1690 euros mensuel. Un tiers n'occupe pas un emploi en lien avec ses études, par exemple responsable de rayon...
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un comité de perfectionnement a été créé récemment, en décembre 2013, et s'est réuni deux fois depuis lors, sans établissement de comptes rendus. Il est composé uniquement d'enseignants-chercheurs et de professionnels mais il est prévu de l'ouvrir, prochainement, à des représentants étudiants. Ces derniers évaluent les enseignements lors de réunions-bilans. L'autoévaluation de la formation ne peut être étudiée puisque le document présenté dans le dossier concerne la licence et non pas le master.

Information-Documentation

Place de la recherche	Les étudiants de la spécialité qui souhaitent s'orienter vers la recherche peuvent s'inscrire en master 2 recherche en <i>Sciences de l'information et de la communication</i> , branche « Science de l'Information ». Ce master, piloté par l'Enssib, est commun à plusieurs établissements lyonnais et conduit à la préparation d'une thèse. Ces étudiants sont accueillis et intégrés au Laboratoire ELICO, unité de recherche inter-établissement regroupant la plupart des EC en Sciences de l'Information et de la Communication. Les membres de cette équipe les aident à préciser leur projet, à concevoir et rédiger leur mémoire. En revanche, la spécialité <i>Information-Documentation</i> ne leur offre pas, sur place, de parcours propre. Durant les trois dernières années, aucun étudiant ne semble avoir été inscrit en « parcours recherche ».
Place de la professionnalisation	<p>Les enseignements visent d'emblée à former de futurs professionnels qui sauront gérer des services documentaires, mettre en place et consolider les nouveaux systèmes d'information en les adaptant à leurs publics. L'année de M1 est structurée autour de la gestion et de l'organisation de l'information, des nouveaux modes de diffusion et de valorisation de l'information, de la médiation numérique. L'année de M2 est centrée sur la description et l'interprétation de l'information, la gestion des projets.</p> <p>La cible professionnelle visée par cette spécialité n'est pas claire. Pour se différencier de la formation dispensée à l'Enssib, l'équipe pédagogique affirme, dans le dossier, viser la documentation en entreprise, non les établissements publics. Or, la fiche RNCP et le supplément au diplôme révèlent non seulement que le public, comme le privé, sont la cible, mais que les stages s'effectuent majoritairement en milieu scolaire.</p>
Place des projets et stages	La formation comporte deux stages obligatoires, le premier, d'une durée de trois mois, à la fin du deuxième semestre de M1, le second, de cinq mois minimum, au quatrième semestre du M2. Les deux stages, qui s'effectuent en établissement scolaire public ou privé, donnent lieu à la rédaction d'un mémoire soutenu devant un jury mixte.
Place de l'international	Les échanges internationaux, qui se font principalement dans le cadre du programme Erasmus avec des pays anglophones et hispanophones, restent limités. En incluant les programmes

	<p>Erasmus, ils oscillent, selon les années universitaires, entre un et trois étudiants en M1 et entre 2 et 3 étudiants en M2.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>À la création de la spécialité, l'équipe pédagogique a fait le choix de limiter les effectifs à 36 étudiants par promotion pour faciliter le travail sur projets. En réalité, durant le précédent contrat ces chiffres n'ont jamais été atteints. Les promotions de M1 ont été, chaque année, en moyenne, de 16 étudiants, celles de M2 de 13 étudiants.</p> <p>Pour être accepté en master 1, les étudiants doivent être titulaires d'une licence en information-communication ou posséder l'équivalent de 60 crédits ECTS d'enseignement en spécialité documentation ou équivalent.</p> <p>Le recrutement varie d'une année sur l'autre. Alors qu'au début du contrat plus d'un tiers des étudiants étaient issus de la licence 3 d'<i>Information-Communication</i> de l'Université Lyon 3, en 2012-2013, ils n'étaient plus que 10 %.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite sont insuffisants. En effet, les abandons ou échecs semblent nombreux en M2. Par exemple, en 2012-2013, 6 étudiants seulement sur 13 ont été diplômés, soit 40 % à peine de la promotion.</p> <p>Le dossier ne permet pas de comprendre comment se réorientent les étudiants qui n'ont pas été acceptés en M2 et le devenir des étudiants de M2 qui n'ont pas validé leur année, nombreux dans cette spécialité.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est dispensé en présentiel. Compte tenu des objectifs professionnels visés, la gestion électronique de l'information et des documents d'entreprise, l'archivage électronique, l'édition électronique... la plupart des enseignements accordent une place majeure à l'anglais professionnel et au numérique : apprentissage des nouveaux modes de diffusion et de valorisation de l'information (wikis, blogs, plateformes du web 2.0), médiation numérique, outils logiciels (bases de données, outils de fouille de textes).</p> <p>Par ailleurs, les services centraux de l'Université mettent à la disposition des étudiants un certain nombre d'outils informatiques : adresse électronique, EPI, documentation en ligne...</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les cours magistraux sont évalués par des partiels et les travaux dirigés sous la forme du contrôle continu. Le master 2 se clôt sur la rédaction d'un mémoire de 80 pages, soutenu en présence de deux enseignants et du maître de stage. Les modalités d'évaluation des étudiants salariés dispensés d'assiduité ne sont pas précisées.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La spécialité dispose d'un supplément au diplôme qui détaille les unités d'enseignements suivies. La liste des compétences acquises est précise, celle des emplois (documentaliste dans un service d'archives, un musée, une bibliothèque, une unité de recherche ou d'enseignement) ne correspond pas aux objectifs de la formation qui vise le secteur privé mais à ceux du master piloté par l'Enssib, en partenariat avec d'autres universités de la COMUE. Dans le dossier d'évaluation, l'équipe enseignante explique que la formation <i>Information-Documentation</i> n'est pas, contrairement à celle dispensée par l'Enssib, orientée vers le secteur public et les métiers de la culture mais « vise en priorité le monde de l'entreprise ». Or, les stages réalisés en milieu scolaire, la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme disent le contraire.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La fiche RNCP annonce un taux de réussite en M1 de 88 % en moyenne. Concernant le M2, selon les documents, qui manquent de précision, le taux d'insertion des diplômés, calculé à 18 mois, est de 100 %. Mais 40 % seulement d'une promotion sortent diplômés.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un comité de perfectionnement a été créé récemment, en décembre 2013, et s'est réuni deux fois depuis lors, sans établissement de comptes rendus. Il est composé uniquement d'enseignants-chercheurs et de professionnels mais il est prévu de l'ouvrir, prochainement, à des représentants étudiants. Ces derniers évaluent les enseignements lors de réunions-bilans.</p>
---	--

Observations de l'établissement

IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	MASTER – MENTION INFORMATION-COMMUNICATION
--	---

COMMENTAIRES :

1. Spécialité « Information- Documentation » : les experts soulignent l'absence de mutualisation avec d'autres masters de la COMUE. Dans la prochaine accréditation, un partenariat se mettra en place avec l'Enssib pour favoriser les réorientations entre M1 et M2. Par ailleurs certains enseignements de l'ENSSIB seront ouverts aux étudiants de Lyon 3, et réciproquement.

Les objectifs de la formation, jugés peu explicites par les experts, seront clarifiés dans la future accréditation par un titre plus précis : « Stratégies informationnelles et documents numériques ».

Concernant les stages étudiants en milieu scolaire, ils n'ont eu lieu que pendant la période (entre 2010 et 2013) où le master MEEF (Métiers de l'enseignement) a été intégré comme étant un parcours dans la mention Information et Documentation. En dehors de cette période et de ce public spécifique, aucun étudiant n'effectue de stage en milieu scolaire.

2. Spécialité « Scénarisation de contenus audiovisuels multisupport » : Les experts soulignent la relative Nous rappelons que dans la maquette de 2011, la formation avait été plafonnée à un effectif de 18 étudiants, en raison du nombre réduit des équipements (limitations des salles informatiques notamment) d'une part, et du nombre important de projets de création à réaliser d'autre part. Il s'agissait de proposer une formation assez pointue dans le secteur émergent de la production transmédia, en réponse à la demande du marché pour des profils professionnels spécifiques touchant à la fois à la scénarisation audiovisuelle, à la conception de jeux et à la gestion de « communautés » en ligne (métiers de la « narration transmédia »).

Les experts recommandent que la spécialité ait un titre plus attractif. Cet élément sera corrigé dans la future accréditation, avec la création d'un parcours « Ecritures Interactives ». Par ailleurs, un parcours « Audiovisuel et Médias Numériques » a été créé en licence pour préparer les étudiants d'Information et Communication qui souhaiteraient intégrer les masters de la nouvelle mention.

S'agissant de l'ouverture internationale, soulignée comme un point faible par les experts, nous souhaitons préciser quelques éléments de contexte. La décision de fermer les TD à des étudiants en échange a été prise pour permettre le bon déroulement de ces cours. C'est une démarche commune à la plupart des formations universitaires à l'audiovisuel et à la création numérique, y compris dans bon nombre d'universités étrangères. En revanche, le master accueille régulièrement dans le cadre des CM des étudiants provenant d'universités d'autres pays, comme les listes d'appel des examens l'attestent (environs une dizaine à chaque année). Pour la période 2016-2020, un accord spécifique aux formations proposées sera proposé avec la maîtrise *Cinéma et jeu vidéo* du département d'Histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal en vue d'une mutualisation de cours. Enfin, la mobilité des étudiants du master a toujours été vivement encouragée. Ainsi chaque année plusieurs étudiants effectuent leur première ou seconde année de master à l'étranger, dans le cadre d'un échange international.

Mutualisations : les cours mutualisés concernent le M2, mais aussi le M1. Trois cours du M1 sont mutualisés (« Approche socio-culturelle de la production audiovisuelle », « Histoire de l'audiovisuel », « Théories et propriétés des médias ») et deux en M2 (« Réglementation de la diffusion des œuvres » et « Réglementation audiovisuelle ») . Ils sont « portés » par notre formation et toujours intégrés à deux masters de l'université Lyon 3 : le premier au M2 Droit du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Droit) et les deux derniers au M2 Esthétique et Cultures Visuelles (Philosophie).

Recherche : la complexité inhérente aux mutations récentes intervenues dans le domaine de la création, production et diffusion de contenus audiovisuels numériques est abordée à la fois en formation et en stage. Ainsi il nous semble profitable, plutôt que de séparer la réflexion théorique et méthodologique des pratiques professionnelles, de prôner des formes d'articulation de plus en plus efficaces entre les deux. De fait, la distinction parcours recherche /parcours professionnel restant un peu artificielle, l'assouplissement de la distinction dans le nouveau CNF est mieux à même de répondre à l'approche de la filière information-communication.

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr